



**Ganioz Xavier, Bischof Simon**

Fonds cantonal pour lutter contre la désindustrialisation de Fribourg

Cosignataires : 11

Date de dépôt : 03.02.2016

DEE

**Dépôt**

« Les nuages s'amoncellent dans le ciel économique fribourgeois : les entrepreneurs font de plus en plus grise mine ». Tel est le constat de la 6<sup>ème</sup> enquête conjoncturelle réalisée à l'automne 2015 par la Chambre de commerce et d'industrie de Fribourg (CCIF), dont les résultats viennent d'être publiés dans le dernier numéro de son magazine « Echo ».

Par cette étude, le constat est fait que de nombreuses entreprises fribourgeoises n'investissent plus dans leur appareil de production. Or, lorsqu'une entreprise arrête de renouveler ses infrastructures, c'est souvent qu'elle songe à délocaliser des ateliers ou des lignes de montage. La preuve en a été fournie par Tetra Pak, à Romont, qui n'a jamais réalisé l'investissement de 15 millions de francs annoncé au printemps 2011. Ce qui laisse supposer que le départ vers d'autres lieux, à défaut d'être fermement planifié, était déjà envisagé par la direction (cf. *La Liberté* du 15.12.2015, page 10).

Le tissu industriel fribourgeois s'effrite et l'actualité le démontre régulièrement ; les cas de Pavatex et d'Elanco (deux cas parmi de nombreux autres) en étant d'excellents exemples récents.

L'enquête de la CCIF a été menée en octobre 2015 auprès de 942 de ses membres ; 20% d'entre eux ont répondu, ce qui représente un total de 16'000 postes de travail, soit 14% des emplois privés dans le canton. L'échantillon est donc un bon indicateur des tendances dans l'économie fribourgeoise. L'analyse révèle que les investissements subissent une érosion, et ce pour la troisième fois consécutive. Quatre entreprises sur dix sont clairement sur la retenue et n'envisagent pas de dépenses dans ce domaine pour l'an prochain.

A cela s'ajoute une marche des affaires qui n'est de loin pas optimale. A la fin du mois de juin 2015, les exportations du canton avaient régressé de 13.6% alors que la chute était même de 20% dans la branche des machines, appareils et électronique. A la fin septembre, le recul s'est encore aggravé de 8,1% au total et de 21.7% dans le secteur des machines, appareils et électronique. L'étude de la CCIF se poursuit dans le pessimisme en soulignant que la part des entrepreneurs satisfaits reste stable, mais ceux qui voient une bonne marche des affaires diminuent en un an de 35 à 31% et ceux qui jugent qu'elles sont médiocres passent à 12%. Il y a trois ans, cette proportion était de 6% !

Les inquiétudes soulignées par l'analyse précitée ne font que confirmer l'étiollement progressif de l'économie fribourgeoise et en particulier de l'économie industrielle de production. Nombre d'entreprises délocalisent tout ou partie de leurs activités, d'autres ferment. Les places de travail sont menacées, le savoir-faire s'amenuise, les perspectives en termes d'apprentissage s'assombrissent, l'avenir de notre canton est en jeu.

En réaction, l'attente d'une réponse politique est nécessaire et attendue. Pourtant, l'action du Gouvernement est pour l'heure insatisfaisante. Amené à commenter l'analyse de la CCIF,

le Directeur de l'EE se borne à affirmer que le tableau n'est pas totalement sombre, que trois entreprises (seulement) ont investi dans le canton, et que des outils existent mais qu'il faut les améliorer (cf. même article que déjà cité). Une accélération de la réforme de la fiscalité des entreprises est mentionnée, mais sans précision aucune. Enfin, le message se conclut par un constat d'impuissance, lié au contexte économique global délicat, avec la cherté du franc et les incertitudes qu'engendre l'acceptation de l'initiative contre l'immigration de masse.

Cette absence de réaction tranche avec la détermination en œuvre dans d'autres cantons romands. Ainsi, le 4 décembre dernier, la majorité des députés genevois ont donné leur aval à la mise en place d'un fonds d'aide cantonal de 10 millions de francs destiné à soutenir les entreprises touchées par le franc fort. Le projet de loi a été élaboré par le Conseil d'Etat sur demande des syndicats, confrontés à de multiples conflits dans les entreprises depuis le début de l'année. Le but ? Maintenir l'emploi menacé en allouant des subventions, prêts ou cautionnements aux entreprises qui en ont réellement besoin.

Le 30 juin dernier, un fonds de soutien à l'industrie vaudoise a été accepté à la quasi-unanimité par le Grand Conseil du canton. 17,5 millions de francs ont été débloqués et vont bénéficier essentiellement à des petites et moyennes entreprises de quatre à une centaine d'employés, mais des sociétés plus grandes pourront aussi y faire appel pour autant qu'elles soient actives dans l'industrie manufacturière (machines, microtechnique, horlogerie, pharma, etc.) et que leur outil de production soit dans le canton. Les aides se déclineront en trois formes : cautionnement de crédits bancaires, prêts directs et aides à fonds perdus. Ce soutien sera ciblé sur des projets précis tels qu'investissements dans l'outil de production, projets d'innovation, développement de marchés et des ressources humaines.

Au mois de juin 2015, l'Etat du Valais s'est engagé en faveur de la place industrielle valaisanne en répondant favorablement à deux demandes des délégué-e-s des syndicats du canton faites en avril : celles d'intervenir auprès de la Banque nationale suisse sur le franc fort et de mettre sur pied des « Assises de l'industrie du Valais ».

On le voit, il est possible et urgent de donner une réponse aux difficultés qui menacent notre économie cantonale.

Dans cet esprit, nous posons les questions suivantes au Conseil d'Etat fribourgeois :

1. Quelle analyse le Conseil d'Etat fait-il des initiatives prises dans d'autres cantons romands (citées ci-dessus) ?
2. Le Conseil d'Etat compte-t-il mettre en place un fonds de soutien à l'industrie fribourgeoise ? Dans le cas contraire, à quelles autres solutions le Conseil d'Etat réfléchit-il ?
3. Les partenaires sociaux étant partie intégrante d'une telle éventuelle réflexion, quels sont les contacts d'ores et déjà pris par le Conseil d'Etat avec eux en la matière ?

—